

AFFAIRE N°7

DEMANDE d'une Nouvelle provision de 5.300.000 Fr pour les dépenses de l'Hôpital Saint-Jacques en 1957 (3ème trimestre)

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 20 Juillet 1957

Mesdames,

Messieurs,

En attendant le vote du budget supplémentaire courant, je vous demande de bien vouloir voter, par autorisation spéciale, en recettes et en dépenses, au budget de 1957, l'ouverture d'une nouvelle provision de 5.300.000 Fr pour le fonctionnement de l'Hôpital Saint-Jacques pendant le 3ème trimestre de 1957./.

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

Mme AMELIN. - Est-ce question de désaffecter l'Hôpital Saint-Jacques?

Le MAIRE. -L'autorité de tutelle ne nous a pas encore fait connaître son sentiment à cet égard.

Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.